ANNEXE B-1
BASE DE PAIEMENT

1. Prix ferme par essai

L'entrepreneur sera payé un prix unitaire ferme tout inclus par essai, y compris les frais généraux et les profits, comme suit, pour les travaux effectués conformément au contrat et aux articles 1.1 et 1.2 ci-dessous, droits de douane compris et taxes applicables en sus.

Groupe de services 1 : Cartouches de toner remises à neuf - contrats 1 et 2

1.1 Cartouches de toner remises à neuf

1.1.1 Lexmark T650H21A

Exigences d'essai : norme : CAN/CGSB-53.148-2011 Les prix de ces essais doivent être fondés sur une (1) cartouche et **NON** deux (2).

Division de la norme	Description des essais	ANNÉE 1 Prix unitaire	ANNÉE 2 Prix unitaire	ANNÉE 3 Prix unitaire	ANNÉE D'OPTION 1 Prix unitaire	ANNÉE D'OPTION 2 Prix unitaire
		Date d'attribution du contrat à 1 an plus tard	Date d'attribution du contrat à 2 ans plus tard	Date d'attribution du contrat à 3 ans plus tard	Date d'attribution du contrat à 4 ans plus tard	Date d'attribution du contrat à 5 ans plus tard
Exigences relatives à la performance :						
5.5.2	Qualité d'impression	$	$	$	$	$
	Crachetage	$	$	$	$	$
	Stries	$	$	$	$	$
	Mouchetures	$	$	$	$	$
	Manques d'encre, répétés	$	$	$	$	$
5.53	Densité	$	$	$	$	$
	Niveau initial	$	$	$	$	$
	Au niveau partiel défini de toner	$	$	$	$	$
5.5.4	Maculage	$	$	$	$	$
5.5.5	Adhérence	$	$	$	$	$
5.5.6	Capacité d'impression - résultat minimal	$	$	$	$	$
5.5.6	Capacité d'impression - – par 1000 pages au-dessus du résultat minimal	$	$	$	$	$
Autres exigences :						
5.3	Numéro de série	$	$	$	$	$
6.1	Conditionnement	$	$	$	$	$
6.2	Marquage	$	$	$	$	$
Autres exigences de marquage : a) L'énoncé « cartouches de toner remises à neuf » doit être évident. b) Numéro de listage des homologations de l'ONGC						
4.6	Instructions d'entretien et garantie	$	$	$	$	$

COÛT TOTAL ESTIMATIF : _____$
(taxes applicables en sus)

1.1.2 Lexmark 64035HA

Norme : CAN/CGSB- 53.148-2011

Exigences d'essai – Les prix de ces essais doivent être fondés sur une (1) cartouche et **NON** deux (2).

Division de la norme	Description des essais	ANNÉE 1 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 1 an plus tard	ANNÉE 2 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 2 ans plus tard	ANNÉE 3 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 3 ans plus tard	ANNÉE D'OPTION 1 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 4 ans plus tard	ANNÉE D'OPTION 2 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 4 ans plus tard
Exigences relatives à la performance :						
5.5.2	Qualité d'impression	$	$	$	$	$
	Crachetage	$	$	$	$	$
	Stries	$	$	$	$	$
	Mouchetures	$	$	$	$	$
	Manques d'encre, répétés	$	$	$	$	$
5.53	Densité	$	$	$	$	$
	Niveau initial	$	$	$	$	$
	Au niveau partiel défini de toner	$	$	$	$	$
5.5.4	Maculage	$	$	$	$	$
5.5.5	Adhérence	$	$	$	$	$
5.5.6	Capacité d'impression - résultat minimal	$	$	$	$	$
5.5.6	Capacité d'impression - – par 1000 pages au-dessus du résultat minimal	$	$	$	$	$
Autres exigences :						
5.3	Numéro de série	$	$	$	$	$
6.1	Conditionnement	$	$	$	$	$
6.2	Marquage	$	$	$	$	$
Autres exigences de marquage : a) L'énoncé « cartouches de toner remises à neuf » doit être évident. b) Numéro de listage des homologations de l'ONGC						
4.6	Instructions d'entretien et garantie	$	$	$	$	$

COÛT TOTAL ESTIMATIF : _____$
(taxes applicables en sus)

1.1.3 HP CC364X
Norme : CAN/CGSB-53.148-2011

Exigences d'essai – Les prix de ces essais doivent être fondés sur une (1) cartouche et **NON** deux (2).

Division de la norme	Description des essais	ANNÉE 1 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 1 an plus tard	ANNÉE 2 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 2 ans plus tard	ANNÉE 3 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 3 ans plus tard	ANNÉE D'OPTION 1 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 4 ans plus tard	ANNÉE D'OPTION 2 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 5 ans plus tard
Exigences relatives à la performance :						
5.5.2	Qualité d'impression	$	$	$	$	$
	Crachetage	$	$	$	$	$
	Stries	$	$	$	$	$
	Mouchetures	$	$	$	$	$
	Manques d'encre, répétés	$	$	$	$	$
5.53	Densité	$	$	$	$	$
	Niveau initial	$	$	$	$	$
	Au niveau partiel défini de toner	$	$	$	$	$
5.5.4	Maculage	$	$	$	$	$
5.5.5	Adhérence	$	$	$	$	$
5.5.6	Capacité d'impression - résultat minimal	$	$	$	$	$
5.5.6	Capacité d'impression - – par 1000 pages au-dessus du résultat minimal	$	$	$	$	$
Autres exigences :						
5.3	Numéro de série	$	$	$	$	$
6.1	Conditionnement	$	$	$	$	$
6.2	Marquage	$	$	$	$	$
Autres exigences de marquage : a) L'énoncé « cartouches de toner remises à neuf » doit être évident. b) Numéro de listage des homologations de l'ONGC						
4.6	Instructions d'entretien et garantie	$	$	$	$	$

COÛT TOTAL ESTIMATIF : _____$
(taxes applicables en sus)

1.1.4. Exigences d'essai – HP Q5945A

Norme : CAN/CGSB-53.148-2011

Les prix de ces essais doivent être fondés sur une (1) cartouche et **NON** deux (2).

Division de la norme	Description des essais	ANNÉE 1 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 1 an plus tard	ANNÉE 2 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 2 ans plus tard	ANNÉE 3 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 3 ans plus tard	ANNÉE D'OPTION 1 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 4 ans plus tard	ANNÉE D'OPTION 2 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 5 ans plus tard
Exigences relatives à la performance :						
5.5.2	Qualité d'impression	$	$	$	$	$
	Crachetage	$	$	$	$	$
	Stries	$	$	$	$	$
	Mouchetures	$	$	$	$	$
	Manques d'encre, répétés	$	$	$	$	$
5.53	Densité	$	$	$	$	$
	Niveau initial	$	$	$	$	$
	Au niveau partiel défini de toner	$	$	$	$	$
5.5.4	Maculage	$	$	$	$	$
5.5.5	Adhérence	$	$	$	$	$
5.5.6	Capacité d'impression - résultat minimal	$	$	$	$	$
5.5.6	Capacité d'impression - par 1000 pages au-dessus du résultat minimal	$	$	$	$	$
Autres exigences :						
5.3	Numéro de série	$	$	$	$	$
6.1	Conditionnement	$	$	$	$	$
6.2	Marquage	$	$	$	$	$
Autres exigences de marquage : a) L'énoncé « cartouches de toner remises à neuf » doit être évident. b) Numéro de listage des homologations de l'ONGC					$	$
4.6	Instructions d'entretien et garantie	$	$	$	$	$

COÛT TOTAL ESTIMATIF : _____$
(taxes applicables en sus)

1.2 Cartouches de toner remises à neuf - Essais de performance de référence -

Norme : CAN/CGSB-53.148-2011

1.2.1 Lexmark T650H21A

Exigences d'essai : Les prix de ces essais doivent être fondés sur une (1) cartouche et **NON** deux (2).

Nota : Les quantités estimatives correspondent à des cartouches seules et non à des paquets de deux cartouches. Par conséquent, si la quantité estimative est de 20, il s'agit de 20 cartouches et **NON** de 20 paquets de deux (2) cartouches (ou 40 cartouches au total).

Exigences d'essai : Les prix de ces essais doivent être fondés sur une (1) cartouche et **NON** deux (2).

Division de la norme	Description des essais	ANNÉE 1 Prix unitaire	ANNÉE 2 Prix unitaire	ANNÉE 3 Prix unitaire	ANNÉE D'OPTION 1 Prix unitaire	ANNÉE D'OPTION 2 Prix unitaire
		Date d'attribution du contrat à 1 an plus tard	Date d'attribution du contrat à 2 ans plus tard	Date d'attribution du contrat à 3 ans plus tard	Date d'attribution du contrat à 4 ans plus tard	Date d'attribution du contrat à 5 ans plus tard
Exigences relatives à la performance :						
5.5.3	Densité	$	$	$	$	$
	Niveau initial	$	$	$	$	$
	Au niveau partiel défini de toner	$	$	$	$	$
5.5.6	Capacité d'impression - résultat minimal	$	$	$	$	$
5.5.6	Capacité d'impression - par 1000 pages au-dessus du résultat minimal	$	$	$	$	$

COÛT TOTAL ESTIMATIF : _____$
(taxes applicables en sus)

1.2.2 Exigences d'essai – Lexmark 654035HA

Norme : CAN/CGSB-53.148-2011

Les prix de ces essais doivent être fondés sur une (1) cartouche et **NON** deux (2).

Division de la norme	Description des essais	ANNÉE 1 Prix unitaire	ANNÉE 2 Prix unitaire	ANNÉE 3 Prix unitaire	ANNÉE D'OPTION 1 Prix unitaire	ANNÉE D'OPTION 2 Prix unitaire
		Date D'attribution du contrat à 1 an plus tard	Date D'attribution du contrat à 2 ans plus tard	Date D'attribution du contrat à 3 ans plus tard	Date d'attribution du contrat à 4 ans plus tard	Date d'attribution du contrat à 5 ans plus tard
Exigences relatives à la performance :						
5.5.3	Densité	$	$	$	$	$
	Niveau initial	$	$	$	$	$
	Au niveau partiel défini de toner	$	$	$	$	$
5.5.6	Capacité d'impression - résultat minimal	$	$	$	$	$
5.5.6	Capacité d'impression - par 1000 pages au-dessus du résultat minimal	$	$	$	$	$

COÛT TOTAL ESTIMATIF : _____$
(taxes applicables en sus)

1.2.3 Exigences d'essai – HP CC364X

Norme : CAN/CGSB-53.148-2011

Les prix de ces essais doivent être fondés sur une (1) cartouche et **NON** deux (2).

Division de la norme	Description des essais	ANNÉE 1 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 1 an plus tard	ANNÉE 2 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 2 ans plus tard	ANNÉE 3 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 3 ans plus tard	ANNÉE D'OPTION 1 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 4 ans plus tard	ANNÉE D'OPTION 2 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 5 ans plus tard
Exigences relatives à la performance :						
5.5.3	Densité	$	$	$	$	$
	Niveau initial	$	$	$	$	$
	Au niveau partiel défini de toner	$	$	$	$	$
5.5.6	Capacité d'impression - résultat minimal	$	$	$	$	$
5.5.6	Capacité d'impression - – par 1000 pages au-dessus du résultat minimal	$	$	$	$	$

COÛT TOTAL ESTIMATIF : _____$
(taxes applicables en sus)

1.2.4. Exigences d'essai – HP Q5945A
Norme : CAN/CGSB-53.148-2011

Les prix de ces essais doivent être fondés sur une (1) cartouche et **NON** deux (2).

Division de la norme	Description des essais	ANNÉE 1 Prix unitaire	ANNÉE 2 Prix unitaire	ANNÉE 3 Prix unitaire	ANNÉE D'OPTION 1 Prix unitaire	ANNÉE D'OPTION 2 Prix unitaire
		Date d'attribution du contrat à 1 an plus tard	Date d'attribution du contrat à 2 ans plus tard	Date d'attribution du contrat à 3 ans plus tard	Date d'attribution du contrat à 4 ans plus tard	Date d'attribution du contrat à 5 ans plus tard
Exigences relatives à la performance :						
5.5.3	Densité	$	$	$	$	$
	Niveau initial	$	$	$	$	$
	Au niveau partiel défini de toner	$	$	$	$	$
5.5.6	Capacité d'impression - résultat minimal	$	$	$	$	$
5.5.6	Capacité d'impression - par 1000 pages au-dessus du résultat minimal	$	$	$	$	$

COÛT TOTAL ESTIMATIF : _____$
(taxes applicables en sus)

COÛT TOTAL ESTIMATIF SOUMIS À UNE LIMITATION DES DÉPENSES POUR 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3 et 1.2.4 : _____$
(taxes applicables en sus)

À l'exception des tarifs et des prix fermes, les montants indiqués pour les différents articles précisés ci-dessus ne sont que des estimations. Des modifications mineures de ces estimations seront acceptées pour facturation au fur et à mesure que les travaux progressent, pourvu que ces modifications aient été approuvées au préalable par le responsable technique et que le coût total estimatif ne dépasse pas la limitation des dépenses précitée.

Groupe de services 2 : Vêtements de protection - contrats 3 et 4

L'entrepreneur sera payé un prix unitaire ferme tout inclus par essai, y compris les frais généraux et les profits, comme suit, pour les travaux effectués conformément au contrat et aux articles 2.1, 2.2, 2.3, 2.4 et 2.5 ci-dessous, droits de douane compris et taxes applicables en sus.

2.1 VÊTEMENTS DE TRAVAIL PORTÉS PAR LES SAPEURS-POMPIERS FORESTIERS À LA LIGNE DE FEU :
Exigences d'essai - norme : CAN/CGSB-155.22-97

Division de la norme	Description des essais	ANNÉE 1 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 1 an plus tard	ANNÉE 2 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 2 ans plus tard	ANNÉE 3 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 3 ans plus tard	ANNÉE D'OPTION 1 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 4 ans plus tard	ANNÉE D'OPTION 2 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 5 ans plus tard
Exigences relatives à la performance : CAN/CGSB-155.22-97						
5.1	Résistance à la flamme (à la réception)	$	$	$	$	$
5.1	Résistance à la flamme (après 50 cycles de lavage et de séchage)	$	$	$	$	$
5.1	Résistance à la flamme (après 5 cycles de nettoyage à sec)	$	$	$	$	$
5.2	Protection thermique	$	$	$	$	$
5.3	Résistance à la chaleur	$	$	$	$	$
5.4	Résistance au rétrécissement à la chaleur	$	$	$	$	$
5.5	Résistance à la déchirure	$	$	$	$	$
5.6	Fil	$	$	$	$	$
5.7	Quincaillerie	$	$	$	$	$
Système de fermeture primaire : CAN/CGSB-155.22-97						
5.8.1	Résistance à la flamme (à la réception)	$	$	$	$	$
5.8.1	Résistance à la flamme (après 50 cycles de lavage et de séchage)	$	$	$	$	$
5.8.1	Résistance à la flamme (après 5 cycles de nettoyage à sec)	$	$	$	$	$
5.8.2	Résistance à la chaleur	$	$	$	$	$
Coutures						
5.9.1	Résistance des coutures	$	$	$	$	$
Bande de visibilité : CAN/CGSB-155.22-97						
5.10.2	Résistance à la flamme (à la réception)	$	$	$	$	$
5.10.2	Résistance à la flamme (après 50 cycles de lavage et de séchage)	$	$	$	$	$
5.10.2	Résistance à la flamme (après 50 cycles de lavage et de séchage)	$	$	$	$	$

COÛT TOTAL ESTIMATIF : _____$
(taxes applicables en sus)

2.2 VÊTEMENTS DE TRAVAIL PORTÉS PAR LES SAPEURS-POMPIERS FORESTIERS À LA LIGNE DE FEU

Norme : CAN/CSA-Z96-02

Division de la norme	Description des essais	ANNÉE 1 Prix unitaire	ANNÉE 2 Prix unitaire	ANNÉE 3 Prix unitaire	ANNÉE D'OPTION 1 Prix unitaire	ANNÉE D'OPTION 2 Prix unitaire
		Date d'attribution du contrat à 1 an plus tard	Date D'attribution du contrat à 2 ans plus tard	Date D'attribution du contrat à 3 ans plus tard	Date D'attribution du contrat à 4 ans plus tard	Date D'attribution du contrat à 5 ans plus tard
Bande de visibilité :						
6.1.3 Tableau 5	Rendement photométrique des matériaux rétroréfléchissants	$	$	$	$	$

COÛT TOTAL ESTIMATIF : _____$
(taxes applicables en sus)

2.3 VÊTEMENTS DE TRAVAIL DE PROTECTION CONTRE LES FEUX À INFLAMMATION INSTANTANÉE CAUSÉS PAR DES HYDROCARBURES

Vêtements une épaisseur

Norme : CAN/CGSB- 155.20 - 2000

Division de la norme	Description des essais	ANNÉE 1 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 1 an plus tard	ANNÉE 2 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 2 ans plus tard	ANNÉE 3 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 3 ans plus tard	ANNÉE D'OPTION 1 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 4 ans plus tard	ANNÉE D'OPTION 2 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 5 ans plus tard
COMPOSANTS DU TISSU :-						
6.1	Résistance à la flamme (à la réception)	$	$	$	$	$
6.1	Résistance à la flamme (après 50 cycles de lavage et de séchage)	$	$	$	$	$
6.1	Résistance à la flamme (après 5 cycles de nettoyage à sec)	$	$	$	$	$
6.1.2.1	Protection thermique	$	$	$	$	$
6.1.3	Résistance à la chaleur	$	$	$	$	$
6.1.4	Résistance au rétrécissement à la chaleur	$	$	$	$	$
6.3	Fil	$	$	$	$	$
Système de fermeture :						
6.5.1	Résistance à la flamme (à la réception)	$	$	$	$	$
6.5.1	Résistance à la flamme (après 50 cycles de lavage et de séchage)	$	$	$	$	$
6.5.1	Résistance à la flamme (après 5 cycles de nettoyage à sec)	$	$	$	$	$
6.5.2	Résistance à la chaleur	$	$	$	$	$
Quincaillerie :						
6.4	Résistance à la chaleur	$	$	$	$	$
Bande de visibilité :						
6.1.3	Résistance à la chaleur	$	$	$	$	$

COÛT TOTAL ESTIMATIF : _____$
(taxes applicables en sus)

2.4 VÊTEMENTS DE TRAVAIL DE PROTECTION CONTRE LES FEUX À INFLAMMATION INSTANTANÉE CAUSÉS PAR DES HYDROCARBURES

Vêtements multiépaisseurs

Norme : CAN/CGSB-155.20-2000

Division de la norme	Description des essais	ANNÉE 1 Prix unitaire	ANNÉE 2 Prix unitaire	ANNÉE 3 Prix unitaire	ANNÉE D'OPTION 1 Prix unitaire	ANNÉE D'OPTION 2 Prix unitaire
		Date d'attribution du contrat à 1 an plus tard	Date d'attribution du contrat à 2 ans plus tard	Date d'attribution du contrat à 3 ans plus tard	Date d'attribution du contrat à 4 ans plus tard	Date d'attribution du contrat à 5 ans plus tard
COMPOSANTS DU TISSU :						
6.2.1	Résistance à la flamme (à la réception)	$	$	$	$	$
6.2.1	Résistance à la flamme (après 50 cycles de lavage et de séchage)	$	$	$	$	$
6.2.1	Résistance à la flamme (après 5 cycles de nettoyage à sec)	$	$	$	$	$
6.2.2	Protection thermique	$	$	$	$	$
6.2.3	Résistance à la chaleur	$	$	$	$	$
6.2.4	Résistance au rétrécissement à la chaleur	$	$	$	$	$
6.3	Fil	$	$	$	$	$
Système de fermeture :						
6.5.1	Résistance à la flamme (à la réception)	$	$	$	$	$
6.5.1	Résistance à la flamme (après 50 cycles de lavage et de séchage)	$	$	$	$	$
6.5.1	Résistance à la flamme (après 5 cycles de nettoyage à sec)	$	$	$	$	$
6.5.2	Résistance à la chaleur	$	$	$	$	$
Quincaillerie :						
6.4	Résistance à la chaleur	$	$	$	$	$
Bande de visibilité :						
6.2.3	Résistance à la chaleur	$	$	$	$	$

COÛT TOTAL ESTIMATIF : _____$
(taxes applicables en sus)

2.5 VÊTEMENTS DE TRAVAIL DE PROTECTION CONTRE LES FEUX À INFLAMMATION INSTANTANÉE CAUSÉS PAR DES HYDROCARBURES

Vêtements jetables

Norme : CAN/CGSB-155.20-2000

Division de la norme	Description des essais	ANNÉE 1 Prix unitaire	ANNÉE 2 Prix unitaire	ANNÉE 3 Prix unitaire	ANNÉE D'OPTION 1 Prix unitaire	ANNÉE D'OPTION 2 Prix unitaire
		Date d'attribution du contrat à 1 an plus tard	Date d'attribution du contrat à 2 ans plus tard	Date d'attribution du contrat à 3 ans plus tard	Date D'attribution du contrat à 4 ans plus tard	Date D'attribution du contrat à 5 ans plus tard
COMPOSANTS DU TISSU :						
6.6	Résistance à la flamme (à la réception)	$	$	$	$	$

COÛT TOTAL ESTIMATIF : _____$
(taxes applicables en sus)

COÛT TOTAL ESTIMATIF SOUMIS À UNE LIMITATION DES DÉPENSES POUR 2.1, 2.2, 2.3, 2.4 et 2.5 : _____$
(taxes applicables en sus)

À l'exception des tarifs et des prix fermes, les montants indiqués pour les différents articles précisés ci-dessus ne sont que des estimations. Des modifications mineures de ces estimations seront acceptées pour facturation au fur et à mesure que les travaux progressent, pourvu que ces modifications aient été approuvées au préalable par le responsable technique et que le coût total estimatif ne dépasse pas la limitation des dépenses précitée.

<u>Groupe de services 3 : Produits du bâtiment</u> - contrats 5 et 6

L'entrepreneur sera payé un prix unitaire ferme tout inclus par essai, y compris les frais généraux et les profits, comme suit, pour les travaux effectués conformément au contrat et à l'article 3.1 ci-dessous, droits de douane compris et taxes applicables en sus, s'il y a lieu.

3.1 MEMBRANE DE REVÊTEMENT PERMÉABLE À LA VAPEUR D'EAU

Exigences d'essai - norme : CAN/CGSB-51.32-M77

Division de la norme	Description des essais	ANNÉE 1 Prix unitaire	ANNÉE 2 Prix unitaire	ANNÉE 3 Prix unitaire	ANNÉE D'OPTION 1 Prix unitaire	ANNÉE D'OPTION 2 Prix unitaire
		Date d'attribution du contrat à 1 an plus tard	Date D'attribution du contrat à 2 ans plus tard	Date D'attribution du contrat à 3 ans plus tard	Date d'attribution du contrat à 4 ans plus tard	Date d'attribution du contrat à 5 ans plus tard
Exigences relatives à la performance :						
5.1	Longueur et largeur de la feuille	$	$	$	$	$
5.2	Souplesse	$	$	$	$	$
5.3	Résistance à la traction	$	$	$	$	$
5.4	Perméance à l'eau	$	$	$	$	$
5.5	Perméance à l'eau après un vieillissement	$		$	$	$
5.5	Perméance à l'eau après un vieillissement et un trempage, si requis **(tableau I*)**	$	$	$	$	$
Autres exigences :						
6.2	Exigences relatives à l'étiquetage, notamment : 1. Marque de certification de l'ONGC 2. Numéro de listage des certifications de l'ONGC 3. Numéro de la norme de l'ONGC	$	$	$	$	$

COÛT TOTAL ESTIMATIF : _____$
taxes applicables en sus)
COÛT TOTAL ESTIMATIF SOUMIS À UNE LIMITATION DES DÉPENSES POUR 4.1 : _____$
(taxes applicables en sus)

À l'exception des tarifs et des prix fermes, les montants indiqués pour les différents articles précisés ci-dessus ne sont que des estimations. Des modifications mineures de ces estimations seront acceptées pour facturation au fur et à mesure que les travaux progressent, pourvu que ces modifications aient été approuvées au préalable par le responsable technique et que le coût total estimatif ne dépasse pas la limitation des dépenses précitée.

Groupe de services 4 : Produits du bâtiment - contrats 7 et 8

4.1 PARE-VAPEUR EN FEUILLE DE POLYÉTHYLÈNE POUR BÂTIMENTS

L'entrepreneur sera payé un prix unitaire ferme tout inclus par essai, y compris les frais généraux et les profits, comme suit, pour les travaux effectués conformément au contrat et à l'article 4.1 ci-dessous, droits de douane compris et taxes applicables en sus, s'il y a lieu.

Exigences d'essai - norme : CAN/CGSB-51.34-M86

Division de la norme	Description des essais	ANNÉE 1 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 1 an plus tard	ANNÉE 2 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 2 ans plus tard	ANNÉE 3 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 3 ans plus tard	ANNÉE D'OPTION 1 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 4 ans plus tard	ANNÉE D'OPTION 2 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 5 ans plus tard
Exigences relatives à la performance :						
5.1	Longueur et largeur de la feuille	$	$	$	$	$
5.5	Épaisseur	$	$	$	$	$
5.6	Résistance au choc	$	$	$	$	$
5.7	Temps d'induction à l'oxydation	$	$	$	$	$
Autres exigences :						
6.1	Marquage de la pellicule	$	$	$	$	$
6.3	Exigences relatives à l'étiquetage, notamment : 1. Marque de certification de l'ONGC 2. Numéro de listage des certifications de l'ONGC 3. Numéro de la norme de l'ONGC	$	$	$	$	$

COÛT TOTAL ESTIMATIF : _____$
(taxes applicables en sus)

COÛT TOTAL ESTIMATIF SOUMIS À UNE LIMITATION DES DÉPENSES POUR 4.1 : _____$
(taxes applicables en sus)

À l'exception des tarifs et des prix fermes, les montants indiqués pour les différents articles précisés ci-dessus ne sont que des estimations. Des modifications mineures de ces estimations seront acceptées pour facturation au fur et à mesure que les travaux progressent, pourvu que ces modifications aient été approuvées au préalable par le responsable technique et que le coût total estimatif ne dépasse pas la limitation des dépenses précitée.

Groupe de services 5 : Vêtements jetables - Gants en caoutchouc à usage chirurgical : contrats 9 et 10

5.1 GANTS NON RÉUTILISABLES POUR EXAMEN MÉDICAL :

L'entrepreneur sera payé un prix unitaire ferme tout inclus par essai, y compris les frais généraux et les profits, comme suit, pour les travaux effectués conformément au contrat et aux articles 5.1, 5.2 et 5.3 ci-dessous, droits de douane compris et taxes applicables en sus.

Exigences d'essai - norme : ISO 11193-1:2008 Les prix de ces essais doivent źtre fondés sur 50 échantillons (50 échantillons = 1 unité).

Division de la norme	Description des essais	Niveau de contrôle	NQA	ANNÉE 1 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 1 an plus tard	ANNÉE 2 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 2 ans plus tard	ANNÉE 3 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 3 ans plus tard	ANNÉE D'OPTION 1 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 4 ans plus tard	ANNÉE D'OPTION 2 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 5 ans plus tard
Exigences relatives à la performance :								
6.1	Dimensions[1]	S-2	4.0	$	$	$	$	$
6.2	Étanchéité[2]	G-1	2.5	$	$	$	$	$
6.3.2	Résistance à la traction – Force de rupture avant le vieillissement accéléré[1]	S-2	4.0	$	$	$	$	$
	Résistance à la traction – Allongement à la rupture avant le vieillissement accéléré[1]	S-2	4.0	$	$	$	$	$
6.3.3	Résistance à la traction – Force de rupture après le vieillissement accéléré[1]	S-2	4.0	$	$	$	$	$
	Résistance à la traction – Allongement à la rupture avant le vieillissement accéléré[1]	S-2	4.0	$	$	$	$	$
8.2.1	Marquage – Emballage par unité, emballage stérile	S-2	4.0	$	$	$	$	$
8.2.2	Marquage – Emballage par unité, emballage non stérile	S-2	4.0	$	$	$	$	$
8.3	Emballage par unités multiples	S-2	4.0	$	$	$	$	$
Autres exigences :								
	Poudre résiduelle sur les gants sans poudre[3] (Méthode d'essai - ISO21171:2006)							
	Comptage du nombre de gants dans un emballage							
	Autres exigences d'étiquetage **:** 1. Numéro de listage de l'ONGC 2. Marque de certification de l'ONGC 3. Adresse du participant au programme 4. Instructions d'entreposage (selon le manuel du programme)							

COÛT TOTAL ESTIMATIF : _____$
(taxes applicables en sus)

[1]Note : Les prix de ces essais doivent être fondés sur 6 échantillons (6 échantillons = 1 unité).
[2]Note : Les prix de ces essais doivent être fondés sur 50 échantillons (50 échantillons = 1 unité).
[3]Note : Les prix de ces essais doivent être fondés sur 5 échantillons (5 échantillons = 1 unité).

5.2 GANTS EN CAOUTCHOUC À USAGE CHIRURGICAL, STÉRILES, NON RÉUTILISABLES

Norme : ISO 10282:2002

Division de la norme	Description des essais (s'il y a lieu)	Niveau de contrôle	NQA	ANNÉE 1 Prix unitaire Date d'attribution du contrat ą 1 an plus tard	ANNÉE 2 Prix unitaire Date d'attribution du contrat ą 2 ans plus tard	ANNÉE 3 Prix unitaire Date d'attribution du contrat ą 3 ans plus tard	ANNÉE D'OPTION 1 Prix unitaire Date d'attribution du contrat ą 4 ans plus tard	ANNÉE D'OPTION 2 Prix unitaire Date d'attribution du contrat ą 5 ans plus tard
Exigences relatives à la performance :								
6.1	Dimensions[1]	S-2	4.0	$	$	$	$	$
6.2	Étanchéité[2]	G-1	2.5	$	$	$	$	$
6.3.2	Résistance à la traction – Force de rupture avant le vieillissement accéléré[1]	S-2	4.0	$	$	$	$	$
	Résistance à la traction – Allongement à la rupture avant le vieillissement accéléré[1]	S-2	4.0	$	$	$	$	$
	Résistance à la traction – Force de rupture après le vieillissement accéléré[1]	S-2	4.0	$	$	$	$	$
	Résistance à la traction – Allongement à la rupture avant le vieillissement accéléré[1]	S-2	4.0	$	$	$	$	$
6.3.4	Force requise pour produire 300 % d'allongement[1]	S-2	4.0	$	$	$	$	$
8.2.1	Marquage – Emballage par unité, emballage stérile	S-2	4.0	$	$	$	$	$
8.2.2	Marquage – Emballage par unité, emballage non stérile	S-2	4.0	$	$	$	$	$
8.3	Emballage par unités multiples	S-2	4.0	$	$	$	$	$
Autres exigences :								
	Poudre résiduelle sur les gants sans poudre[3] (Méthode d'essai - ISO21171:2006)			$	$	$	$	$
	Comptage du nombre de gants dans un emballage			$	$	$	$	$
	Autres exigences d'étiquetage **:** 1. Numéro de listage de l'ONGC 2. Marque de certification de l'ONGC 3. Adresse du participant au programme 4. Instructions d'entreposage (selon le manuel du programme)			$	$	$	$	$

COÛT TOTAL ESTIMATIF : _____$

(taxes applicables en sus)

[1]Note : Les prix de ces essais doivent être fondés sur 6 échantillons (6 échantillons = 1 unité).
[2]Note : Les prix de ces essais doivent être fondés sur 50 échantillons (50 échantillons = 1 unité).
[3]Note : Les prix de ces essais doivent être fondés sur 6 échantillons (6 échantillons = 1 unité).

5.3 GANTS NON RÉUTILISABLES POUR EXAMEN MÉDICAL – (chlorure de polyvinyle)
Norme : ISO11193-2 :2008

Division de la norme	Description des essais (s'il y a lieu)	Niveau de contrôle	NQA	ANNÉE 1 Prix unitaire Date D'attribution du contrat à 1 an plus tard	ANNÉE 2 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 2 ans plus tard	ANNÉE 3 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 3 ans plus tard	ANNÉE D'OPTION 1 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 4 ans plus tard	ANNÉE D'OPTION 2 Prix unitaire Date d'attribution du contrat à 5 ans plus tard
Exigences relatives à la performance :								
6.1	Dimensions[1]	S-2	4.0	$	$	$	$	$
6.2	Étanchéité[2]	G-1	2.5	$	$	$	$	$
6.3.2	Résistance à la traction – Force de rupture avant le vieillissement accéléré[1]	S-2	4.0	$	$	$	$	$
	Résistance à la traction – Allongement à la rupture avant le vieillissement accéléré[1]	S-2	4.0	$	$	$	$	$
6.3.3	Résistance à la traction – Force de rupture après le vieillissement accéléré[1]	S-2	4.0	$	$	$	$	$
	Résistance à la traction – Allongement à la rupture avant le vieillissement accéléré[1]	S-2	4.0	$	$	$	$	$
8.2.1	Marquage – Emballage par unité, emballage stérile	S-2	4.0	$	$	$	$	$
8.2.2	Marquage – Emballage par unité, emballage non stérile	S-2	4.0	$	$	$	$	$
8.3	Emballage par unités multiples	S-2	4.0	$	$	$	$	$
Autres exigences :								
	Poudre résiduelle sur les gants sans poudre[3] (Méthode d'essai - ISO21171:2006)			$	$	$	$	$
	Comptage du nombre de gants dans un emballage			$	$	$	$	$
	Autres exigences d'étiquetage **:**			$	$	$	$	$
	1. Numéro de listage de l'ONGC 2. Marque de certification de l'ONGC 3. Adresse du participant au programme 4. Instructions d'entreposage (selon le manuel du programme)			$	$	$	$	$

COÛT TOTAL ESTIMATIF : _____$
(taxes applicables en sus)

[1]Note : Les prix de ces essais doivent être fondés sur 6 échantillons (6 échantillons = 1 unité).
[2]Note : Les prix de ces essais doivent être fondés sur 50 échantillons (50 échantillons = 1 unité).
[3]Note : Les prix de ces essais doivent être fondés sur 5 échantillons (5 échantillons = 1 unité).

COÛT TOTAL ESTIMATIF SOUMIS À UNE LIMITATION DES DÉPENSES POUR 5.1, 5.2 et 5.3 : _____$
(taxes applicables en sus)

À l'exception des tarifs et des prix fermes, les montants indiqués pour les différents articles précisés ci-dessus ne sont que des estimations. Des modifications mineures de ces estimations seront acceptées pour facturation au fur et à mesure que les travaux progressent, pourvu que ces modifications aient été approuvées au préalable par le responsable technique et que le coût total estimatif ne dépasse pas la limitation des dépenses précitée.